

secrétaires adjoints, John Holmes et Marcel Cadieux, occuperont leurs fonctions pendant toute la période visée par le présent volume.

Au chapitre de la représentation canadienne à l'étranger, on constate peu de changements dans les principales missions diplomatiques. Arnold Heeney est nommé ambassadeur du Canada à Washington en janvier, succédant ainsi à Norman Robertson, rentré à Ottawa en octobre 1958 pour y exercer les fonctions de sous-secrétaire. George Drew et Chester Ronning conservent leurs postes de haut-commissaire au Royaume-Uni et en Inde, respectivement. De même, Pierre Dupuy reste à Paris en qualité d'ambassadeur, tout comme son collègue Escott Reid, à Bonn. Jules Léger, quant à lui, poursuit son rôle de représentant permanent du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique Nord et de représentant du Canada auprès de l'Organisation européenne de coopération économique. À New York, Charles Ritchie continue de diriger la délégation permanente du Canada auprès des Nations Unies. Enfin, David Johnson est l'ambassadeur du Canada à Moscou pendant toute l'année 1959.

Les documents consultés pour le présent volume proviennent principalement des archives du ministère des Affaires extérieures et du Bureau du conseil privé. D'autres proviennent des dossiers des ministères des Finances, du Commerce ainsi que de la Citoyenneté et de l'Immigration, outre les documents personnels des ministres du Cabinet et de hauts fonctionnaires. En cours de préparation, les rédacteurs ont bénéficié d'un accès illimité aux dossiers du ministère des Affaires extérieures et d'un excellent accès à d'autres collections. Une liste complète des documents figure à la page xxxiii.

Le choix des documents du volume 26 s'inspire des principes généraux énoncés dans l'introduction au volume 7 (pp. ix-ix), et modifiés dans l'introduction du volume 20 (p. xxiii). Les volumes de cette série visent à rendre compte, dans une même collection, des grandes décisions prises par le gouvernement du Canada en matière de politique étrangère en mettant l'accent sur les relations bilatérales et multilatérales les plus importantes ainsi que sur les grands dossiers de la politique internationale à l'égard desquels les membres du Cabinet et les hauts responsables ont été amenés à prendre des décisions de fond. Toutefois, pour des raisons d'espace et d'économie, nous nous sommes attachés à réduire davantage le nombre de documents reproduits dans le présent volume. Le nombre de conclusions du Cabinet qu'il renferme est moins élevé que dans les volumes précédents car ces documents sont maintenant diffusés sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada. Par ailleurs, certains passages et certains noms ont été omis de façon à respecter les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ces suppressions sont signalées dans le texte.

Les signes typographiques sont les mêmes que ceux décrits dans l'introduction du volume 9 (p. xix). Une croix (†) indique un document canadien qui n'est pas imprimé. Les suppressions éditoriales sont signalées par une ellipse (...). L'expression « groupe corrompu » signale des problèmes de décryptage dans la transmission du télégramme original. Les mots et passages barrés par l'auteur, les notes dans la marge et les listes de destinataires sont indiqués en bas de page uniquement quand ils sont importants. Sauf indication contraire, on tient pour acquis